

PANORAMA DE L'ACTU

31 août 2020

Veille thématique sur l'actualité des familles réalisée avec le concours de l'URAF Grand Est

LA UNE Une rentrée pas comme les autres

La rentrée scolaire de septembre 2020 est particulièrement spéciale et sensible, en raison de la crise pandémique qui perdure. Elle doit pourtant se faire "le plus normalement possible" pour le Ministère de l'Éducation Nationale. Le ministre Jean-Michel Blanquer a présenté les [modalités pratiques du protocole sanitaire](#) devant permettre d'accueillir les enfants dans "un cadre serein" et "propice aux apprentissages" (*mise à jour le 26 août 2020*).



EDUCATION

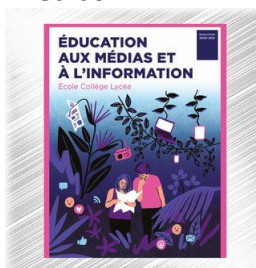
Cantines

L'organisation des cantines scolaires est un véritable casse-tête pour les collectivités qui en ont la charge : faire en sorte d'organiser des tours par groupes-classes, distancier les groupes, ne quitter son masque que devant son assiette (pour les plus de 11 ans), désinfecter régulièrement et totalement les locaux... Dans certains établissements, cette organisation s'avère impossible et les élèves les plus âgés sont invités à rentrer chez eux (ce que dénonce notamment la FCPE qui parle de discrimination).

Pédagogie

La distanciation physique nécessaire pour des raisons sanitaires n'implique pas une distanciation sociale. Bien au contraire. Pour cette drôle de rentrée, masquée et distanciée, un ouvrage paru le 27 août 2020 propose 20 jeux coopératifs auxquels on peut jouer sans contact, et pour certains à distance, à partir de 3 ans. [Lire l'article des Cahiers Pédagogiques](#).

Éducation aux médias



Cette brochure a été pensée et conçue pour tous les enseignants. Son objectif est de les accompagner dans la construction de séquences riches et variées pour leurs élèves. Elle propose des ressources et des idées d'activités pour le 1^{er} degré et le 2nd degré en lien avec les programmes et textes en vigueur.

Le [CLEMI](#) est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. L'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) permet aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

L'ÉMI a également pour objectif d'accompagner la parole des élèves dans le cadre scolaire, pour les former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté d'expression. L'essentiel de la formation de terrain, formation initiale et formation continue en éducation aux médias et à l'information, est pris en charge par les académies.

Sans "papi et mamie à la sortie de l'école"

Le Premier ministre Jean Castex a suggéré le 27 août 2020 que les grands-parents évitent d'aller chercher les enfants à l'école, "quitte à renforcer le périscolaire".

Pour Agnès Le Brun, porte-parole de l'Association des maires de France (AMF), en charge de l'éducation, cette "idée lancée par le Premier ministre sans en avoir parlé avec les communes serait très compliquée à mettre en place dans de nombreuses villes. Car renforcer le périscolaire suppose des moyens financiers, des recrutements de personnel formé et enfin des locaux adaptés", souligne-t-elle. "Les collectivités en font déjà beaucoup et la crise sanitaire leur a coûté très cher, elles ne peuvent donc pas dépenser de l'argent qu'elles n'ont pas", a insisté Agnès Le Brun, soulignant cependant que la "volonté des communes ne manque pas et qu'elles feraient ce qu'elles peuvent" en cas de demande de renforcement du périscolaire. Selon elle, "s'il y a une réelle demande de l'Etat de modifier le fonctionnement du périscolaire, il va falloir se mettre autour de la table".

Des enfants privés de rentrée

Si la crise sanitaire a été révélatrice de nombreux dysfonctionnements et injustices à l'égard d'élèves en situation de handicap, elle doit aujourd'hui être un accélérateur pour installer durablement l'école de demain, une école réellement inclusive, ouverte et adaptée à tous. Dans cette perspective, l'Unapei et ses partenaires appellent toutes les familles concernées à témoigner sur le site internet dédié www.marentree.org afin de révéler la non-effectivité du droit à l'éducation et proposent 4 axes d'actions concrètes pour rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles sans discontinuité et optimiser les relations entre l'éducation nationale et les professionnels de l'ensemble de la communauté médico-sociale... Lire [le communiqué de presse UNAPEI](#).

Sortez masqués

Le masque est l'accessoire indispensable de la rentrée. Dans un [avis](#) du 20 août dernier, le Haut Conseil de la santé publique en a une nouvelle fois recommandé son port systématique – tout en insistant sur la nécessaire distanciation physique –, invitant à "privilégier les masques grand public réutilisables pour éviter un risque écologique par la présence de masques à usage unique jetés par incivilité dans les espaces publics et non dans une poubelle". Un avis suivi par les autorités puisque le port du masque est dorénavant obligatoire presque partout, non plus seulement dans les lieux publics clos mais aussi dans les entreprises ainsi que dans tous les lieux de rassemblement et dans la rue (selon décisions préfectorales).

HANDICAP

Un numéro vert

La rentrée 2020 sera masquée dès le collège. Mais qu'en est-il pour certains élèves en situation de handicap ? Des dérogations sont possibles sur avis médical mais la généralisation de masques transparents pourrait également simplifier les choses. [Lire l'article](#).

Depuis le 1er juillet 2020, un numéro vert unique – 0 805 805 110 ou le 0 800 730 123 (accessible aux personnes malentendantes) - permet de joindre, grâce à un serveur interactif et selon les attentes, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale Aide handicap École. Deux missions: informer les familles sur les dispositifs existants et sur le fonctionnement du service public de l'École inclusive et leur répondre sur le dossier de leur enfant avec un objectif affiché de réponse dans les 24 heures suivant l'appel. Pour les 3 premières semaines d'août, 252 appels ont été traités. [En savoir plus sur les mesures en place pour la rentrée des élèves handicapés](#).

SANTÉ

La Haute Autorité de santé (HAS) organise le [premier rendez-vous en ligne de l'engagement des usagers, des personnes accompagnées et des associations](#) : mardi 8 septembre, de 14h00 à 16h00. Cette conférence en ligne présentera la place des usagers et des personnes accompagnées dans les différents travaux de la HAS, et permettra également de débattre des perspectives d'évolution du "cadre de coopération avec la société".

Les foires dans le contexte de la Covid-19

La Foire de Châlons, évènement national et régional majeur, n'aura pas lieu cette année en raison de la pandémie. Pensée et compassion envers les exposants qui ne bénéficieront pas du rebond économique espéré, les étudiants, demandeurs d'emploi qui trouvaient via l'UCIA ou les commerçants un job saisonnier hautement formateur, pour tout le monde agricole impacté, pour la ville de Châlons, les hôteliers, les restaurateurs, les traiteurs, pour les artistes, les intermittents du spectacle, les EPCI, les services publics, la Presse Quotidienne Régionale, les instances touristiques, et toutes les associations qui ne pourront pas cette année bénéficier de la vitrine, de l'écho médiatique qu'est cette foire, fierté de nos territoires. *(note rédigée avec l'apport de Familles Rurales de la Marne)*

En juin, c'est la Foire de Nancy qui avait déjà été annulée (la prochaine est programmée en mai-juin 2021) et en août la Foire aux Vins de Colmar (reportée du 23 juillet au 1er août 2021).

La **Foire européenne de Strasbourg** est, quant à elle, maintenue du vendredi 4 au lundi 14 septembre. L'emplacement retenu, en plein air, est la plate-forme Kieffer du Wacken. Le coronavirus (Covid-19) entraîne la mise en place d'un important dispositif sanitaire. Le nombre de personnes présentes sur un même moment doit être limité à 5000. Il pourrait en être de même pour la Foire Internationale de Metz et pour Verdun Expo fin septembre ou pour le très prochain Salon Habitat et Bois d'Epinal, entre autres.

Pour une rentrée sans virus

Vous avez télétravaillé depuis le printemps et vous allez retourner au bureau ? Vous dirigez une structure (une Udaf par exemple) et vous êtes inquiets pour la sécurité de votre réseau qui cumule VPN et serveurs maison ? Cet article qui vous informe des risques et des précautions à prendre pourrait vous intéresser. <https://www.entreprendre.fr/les-teletravailleurs-pourraient-revenir-au-bureau-avec-de-veritables-cyber-bombes-logiques-il-nest-pas-trop-tard-pour-lempecher/>

Le retour à l'auto-école

La rentrée est l'occasion pour certains de s'inscrire en auto-école pour obtenir le fameux papier rose. Le confinement a engendré de nombreux retards et bousculé tout le secteur. Il existe cependant une alternative aux auto-écoles traditionnelles : les auto-écoles en ligne. Est-ce vraiment intéressant ? [Un article très complet et argumenté](#) de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand-Est (CCA-GE) daté du 24 août 2020.

Rentrée sportive : "Soutiens ton club"

Réussir la rentrée sportive 2020 au cours de cette crise sanitaire inédite est un enjeu fondamental. L'opération "Soutiens ton club" permet aux clubs sportifs de s'inscrire sur la plateforme afin de bénéficier de dons, et ce jusqu'à la fin de mois de septembre. Le principe de l'opération est simple : les clubs fédérés s'inscrivent sur www.soutienstonclub.fr pour faire appel aux dons fléchés auprès de leurs soutiens, adhérents, supporters, entreprises ou particuliers. Afin d'accroître le principe de solidarité, un prélèvement de 10% sur les dons est effectué afin d'être redistribué aux clubs les plus en difficulté, sur la base de critères objectifs. [Pour en savoir plus cet article](#).

JEUNESSE

Quartiers d'été et quartiers d'automne



Cet été 2020, plus de 500.000 jeunes des quartiers prioritaires de France ont bénéficié du dispositif "Quartiers d'été" leur permettant de partir en vacances. Au total, un budget de 110 millions d'euros était alloué à ce plan. Cette opération qui a mobilisé de nombreux acteurs publics et associatifs s'est terminée le 31 août. La ministre de la Ville, Nadia Hai, évoque dès à présent le lancement des "Quartiers d'automne" pour les vacances de la Toussaint.

Cordées de la réussite

Les dispositifs "cordées de la réussite" et "parcours d'excellence" sont fusionnés sous l'appellation "cordées de la réussite", indique une [instruction](#) publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement et de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) le 27 août 2020, qui remplace un texte de 2016. Lancé en 2008 dans le cadre de la dynamique "Espoir banlieues", ce dispositif vise à créer un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur pour les collégiens et lycéens issus de milieux modestes. "Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique afin d'atteindre l'objectif de 180.000 élèves bénéficiaires des cordées de la réussite dès la rentrée 2020 sur le territoire national", précise l'instruction.



SOLIDARITÉS

Le Tour de France solidaire, c'est maintenant !

Jusqu'au 20 septembre, date d'arrivée du Tour à Paris, celui-ci s'engage avec l'opération *Tour de France Solidaire*. Un engagement direct et massif, d'abord, pour agir, être utile au bien commun et soutenir des opérations qui utilisent, à différents titres, le vélo comme une forme de réponse aux conséquences de la crise. Un appel à la communauté des fans de cyclisme, ensuite, pour être solidaires, ensemble. Pour donner du bonheur à des enfants et changer concrètement le quotidien de personnes défavorisées, 1500 vélos sont offerts par le Tour de France à plusieurs associations partenaires, en France et à l'international ! Une large collecte de vélos est également organisée durant cette période au profit d'Emmaüs. [Pour en savoir plus, suivez le lien.](#)



RELANCE

Bientôt à Strasbourg

Du 16 au 23 septembre 2020, prenez part à la Semaine Impact Alliances organisée par le MOUVES ! Comment créer, renforcer et faire perdurer les alliances pour une relance économique plus sociale, durable et juste de nos territoires. Tirer les leçons du confinement et relancer nos collaborations. [Matinée Impact à Strasbourg](#) le 23 septembre avec Jeanne Barseghian, maire.

En Meurthe-et-Moselle

Dans le contexte inédit de la pandémie, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a décidé la création conjoncturelle d'un [fonds départemental exceptionnel de solidarité de soutien financier et d'accompagnement à la reprise](#) doté d'un million d'euros.

EMPLOI

Plan de relance

Annoncés au début de l'été par le gouvernement, les outils destinés à relancer l'emploi des publics les plus fragiles sont désormais au point. Élément du plan de relance de 100 milliards d'euros qui sera détaillé jeudi 3 septembre, le plan "un jeune une solution", déjà dévoilé à la fin de juillet, a été traduit en une série de décrets ou arrêtés qui viennent d'être publiés au Journal officiel, issus de la loi du 30 juillet 2020 de finances rectificatives pour 2020.

Les décrets du 24 août ([n° 2020-1085](#) et [n° 2020-1086](#)) fixent l'aide accordée aux employeurs de salariés bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage et d'un contrat de professionnalisation ainsi que la prise en charge financière des coûts du cycle de formation lorsque l'apprenti n'a pas encore trouvé d'employeur.

Mesure plus globale destinée à stimuler l'emploi des jeunes diplômés, le décret du 5 août ([n° 2020-982](#)) institue lui une aide de 4.000 euros à l'embauche des jeunes moins de 26 ans pour les CDI ou CDD d'au moins trois mois. Ce coup de pouce concerne la première année d'exécution des contrats signés entre le 1^{er} août 2020 et le 31 janvier 2021, dont la rémunération est inférieure ou égale à 2 Smic.

Le gouvernement a également annoncé 300 millions euros d'aides exceptionnelles pour les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises adaptées. Les demandes d'aide devront être adressées d'ici le 30 septembre prochain. Objectif : "soutenir économiquement et accompagner la transformation des 5.000 structures concernées, qui rassemblent aujourd'hui plus de 200.000 salariés".

Autre mesure qui n'est, elle, pas liée à la crise, la liste des entreprises adaptées retenues pour expérimenter le CDD tremplin – un contrat de travail de deux ans devant favoriser l'insertion de personnes handicapées - a été mise à jour dans [un arrêté du 31 juillet](#). Par [un autre arrêté publié à la même date](#), deux nouvelles entreprises adaptées sont par ailleurs autorisées à faire du travail temporaire dans le cadre d'une expérimentation prévue par la loi Avenir professionnel.

AUTONOMIE

Cinquième branche

Coup d'accélérateur pour le grand-âge et l'autonomie. Lors de son déplacement à Toulon, mardi 4 août, Emmanuel Macron a annoncé vouloir parachever le chantier de l'autonomie "d'ici à la fin de l'année". Derrière cette expression de "chantier", se cachent deux travaux distincts actuellement en discussion : le fonctionnement de la 5^e branche de la Sécurité sociale créée en juillet dernier et la présentation d'une loi sur le sujet, annoncée depuis le début du quinquennat.

Laurent Vachey, inspecteur général des finances et ancien président de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) doit remettre un rapport mi-septembre pour définir quel sera le périmètre de cette branche, sa gouvernance et son financement. Lire [l'article de Capital](#) (5 août 2020)

L'Uniopss apporte sa contribution. Le défi est de "construire avec chaque personne un parcours de vie accompagné". Lire la [contribution de l'UNIOPSS](#) (9 pages)

LOGEMENT

Oh, punaises !

La "punaise de lit" est un insecte parasite qui se nourrit exclusivement de sang. On estime que le nombre d'habitats infectés a doublé en deux ans en France. "N'importe qui peut contracter la punaise de lits et la ramener en son domicile", alerte Stéphane Bras, porte-parole de la chambre syndicale de désinsectisation. Il faut ainsi oublier l'idée selon laquelle la survenue de l'insecte est associée à une mauvaise hygiène. Le gouvernement a lancé une campagne d'information et créé un numéro vert (0-806-706-806), ainsi qu'un [site dédié à la lutte contre les punaises de lit](#).

Non seulement chacun peut être concerné, donc, mais l'infestation est un véritable enfer. Une personne dont le foyer est infesté peut en effet se faire piquer jusqu'à 500 fois par nuit. De plus, les [punaises de lit](#) se reproduisent très rapidement. Elles peuvent ainsi coloniser des logements entiers. D'où de terribles conséquences psychologiques, comme "des dépressions graves, en cas de stress intense", d'après Stéphane Bras. Pour se débarrasser des punaises de lit, il est impératif de laver son linge à 60°C afin d'éliminer tout risque de propagation. "Il ne faut pas penser qu'elles ne sont que dans le mobilier : elles peuvent se trouver dans la structure de l'appartement", prévient Stéphane Bras. L'éradication est néanmoins plus efficace avec un expert. Problème : cela peut coûter plus de 1.000 euros. Un prix accessible à peu... D'autant qu'une personne dont le logement est infecté par les punaises de lit les diffuse à la collectivité.

Vous constatez la présence de punaises de lit dans votre logement. Ne restez pas seul face à ces "envahisseurs" qui vous démangent et dérangent vos nuits. Plusieurs solutions existent !

Contactez l'association *Si toit lien*, apportez lui vos témoignages au 06 62 17 72 79 ou par email : sitoitlien@gmail.com. [Pour en savoir plus, ce lien](#).



CONSOMMATION

Familles à énergie positive

Déjà 46 000 familles engagées pour le climat ! Pourquoi pas vous ? Vous souhaitez agir concrètement et efficacement pour l'environnement ? Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ? (économie moyenne de 200 € réalisée par les précédents participants) Vous aimeriez impliquer toute votre famille de manière ludique ? Vous appréciez les occasions d'apprendre et d'échanger en toute convivialité ? Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en oeuvre ? Le défi *Familles à énergie positive* est fait pour vous ! [Inscrivez-vous !](#)

Les éco-gestes en famille

8 700 € par an et par foyer, tel est le montant d'économies réalisables en adoptant différents éco-gestes anti gaspillage, selon l'Institut National de la Consommation (INC) dans un récent numéro hors-série du magazine *60 Millions de Consommateurs*. Voici [en lien quelques propositions](#) sélectionnées par la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand-Est (CCA-GE) pour réaliser ces économies.

TERRITOIRES

1001 gares

Dans l'ancienne gare de Mutzig (6011 hab.) dans le Bas-Rhin, un café-vélo va bientôt s'installer. 3 000 gares SNCF accueillent chaque année 10 millions de voyageurs. Si 400 d'entre elles – souvent les plus fréquentées – développent des services et des activités commerciales dans leurs locaux, la plupart en sont aujourd'hui dépourvues. Pourtant, les logements de fonction ou locaux techniques inutilisés, bien placés et proches des centres des villes, pourraient être transformés en lieux vivants. C'est pourquoi SNCF Gares & Connexions, la filiale de la SNCF chargée de leur gestion, a lancé l'appel à projets "1001 Gares". Environ 400 gares y sont aujourd'hui présentées dont 19 % sont situées à la campagne. Près de 45 projets ont d'ores et déjà été acceptés tandis que 47 dossiers sont à l'étude. Parmi les activités retenues : des restaurants, des cafés, des tiers lieux, mais aussi des espaces dédiés aux deux roues, à la culture et aux loisirs, ou aux services publics. À chaque fois, la filiale assure les travaux. L'occupant, qui signe une convention d'occupation temporaire, réalise ensuite les aménagements intérieurs et verse une redevance.

En savoir plus et déposer un projet : www.1001gares.fr/ et [ici pour voir les gares du Grand Est](#).

Pour un nouvel acte de décentralisation

Lors d'une table ronde de la REF, l'université d'été du Medef, le 27 août 2020 à l'hippodrome de Longchamp, François Baroin et Anne Hidalgo ont convergé pour demander un nouvel acte de décentralisation, listant les secteurs qui devront être concernés. "Ce sera l'occasion pour l'État de se remuscler sur ses missions essentielles", a estimé le président de l'Association des maires de France et maire de Troyes. [En savoir plus](#).

Dernières nouvelles d'Alsace

Rémy With a été élu le 28 août 2020 à la présidence du Conseil départemental du Haut-Rhin où il succède à Brigitte Klinkert, nommée début juillet ministre déléguée à l'Insertion, qui a été élue première vice-présidente du département.

Fruit de la fusion des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la Collectivité européenne d'Alsace va voir le jour dans quatre mois, le 1er janvier 2021. C'est peut-être un détail pour vous, mais pas pour tous ! A compter de cette date, les propriétaires de véhicule pourront apposer l'identifiant territorial de l'Alsace sur leur plaque d'immatriculation.

Bonne rentrée à tous et plus que jamais, protégez-vous et protégez les autres !